



Élu-e-s  
du groupe  
Saint-Herblain  
en Commun

Conseil municipal du 26 juin 2023

Intervention de Primaël PETIT

Délibération 40 : RÉAMÉNAGEMENT DU QUARTIER DE PREUX

Chers collègues, Mesdames et Messieurs,

Ces dernières années de nombreux aménagements ont eu lieu sur le quartier de Preux. Il y a eu le concours européen, le déménagement du collège qui est en cours, des ateliers citoyens, je crois qu'ils ont été appréciés pour l'aménagement du petit bois par exemple. Cependant il reste des zones d'ombre, et cela n'apparaît pas dans les cartes/plans proposés aux habitants et participants des ateliers. La création de ces 51 logements entraîne des questions. A quel moment seront présentés les projets aux riverains immédiats ? Quels sont les aménagements prévus aux abords de ces nouveaux bâtiments ?

Concernant la passerelle de Preux, elle a été démontée et vous nous aviez indiqué qu'il n'était pas possible de la déplacer car, je cite monsieur Sulim, "parce qu'il aurait fallu enlever des arbres". Du coup pouvez vous nous confirmer que l'ensemble des arbres de la rue Neruda seront sauvegardés ? Des habitants nous ont fait part de leur inquiétude tant sur les arbres que sur le stationnement des futurs habitant-e-s.

Dernier point, le quartier disposait de nombreux terrains de foot, c'était une particularité et ils étaient en accès libre. Le collège se construit aujourd'hui sur le dernier terrain de foot du quartier. Est-il prévu un espace sportif de loisir pour les habitantes et habitants de ce quartier qui va se densifier un peu plus ?



Citoyen-nes  
engagé-es

[elu.saint-herblain.en.commun@framalistes.org](mailto:elu.saint-herblain.en.commun@framalistes.org)